

Mairie d'Aniane

Hôtel de ville

BP N°11

34150 ANIANE

Avis d'appel public à la concurrence

Entité adjudicatrice :

Désignation :

Mairie d'Aniane

Hôtel de ville

BP N°11

34150 ANIANE

Téléphone : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85

Adresse internet : <http://wwwville-aniane.com>

E-Mail : sg.aniane@gmail.com

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

Eau

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Assistance technique départementale :

Conseil Départemental de l'Hérault

PST/DATC/Service ressource et eau potable

DGA Aménagement du Territoire

1000 rue d'Alco

34 087 Montpellier Cedex 4

Monsieur Gourmaud

Objet du marché :

Raccordement du réseau d'eau potable d'Aniane sur celui de Gignac

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Communes d'Aniane et de Gignac

Code NUTS : FR813

Code CPV principal : 45231112-3 descripteurs supplémentaires : 45232100-3 et 45232411-6

Description succincte :

Raccordement du réseau d'eau potable d'Aniane sur celui de Gignac

- AEP :7000 ml de Fonte Ø 250
- EU : 255 ml de PVC Ø 200
- Travail de nuit sur le réseau AEP
- Installation de chloration au réservoir
- Equipements de télésurveillance et supervision

Travaux à réaliser en tenant compte notamment des contraintes de circulations et de planning telles que décrites au CCTP.

La description complète des travaux est détaillée au CCTP.

Ce marché comporte des clauses d'exécution à caractère social telles que décrites au CCAP

Dévolution en marché unique.

Variantes : non autorisées.

Le marché a une durée de 7 mois (dont 1.5 mois de préparation). La durée indiquée est une durée maximale. Elle s'entend non pas à compter de la date d'attribution du contrat mais à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations, qui est fixée à titre prévisionnel 15/06/2017.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

Mention des références travaux sur une période de 5 ans.

Indication des techniciens ou organismes techniques, en particulier des responsables du contrôle de la qualité, auxquels peut faire appel l'opérateur économique

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années

une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché

Qualifications professionnelles FNTTP : 5118, 5143 et 3421

Capacité de l'entreprise à mettre en place une démarche d'Assurance Qualité ou tout autre élément prouvant une démarche qualité

Renseignements d'ordre juridique :

Lettre de candidature mentionnant l'identité du candidat, sa forme juridique et les pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager ainsi que, le cas échéant, les habilitations nécessaires données au mandataire du groupement pour représenter ses membres lors de la passation du marché,

Déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23/07/2015 et notamment :

- qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,
- qu'au cours des trois années précédentes il n'a pas dû verser des dommages et intérêts, n'a pas fait l'objet d'une résiliation de son marché ou de toute autre sanction comparable du fait d'un manquement grave et persistant à ses obligations contractuelles lors d'un contrat de concession ou d'un marché public antérieur
- qu'il n'a pas tenté d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la passation du marché public, ou a fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution,
- qu'il n'a pas, par sa participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation du marché public, eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, lorsqu'il ne peut pas être remédié à cette situation par d'autres moyens,
- qu'aucun élément suffisant probant ou de faisceau d'indices graves sérieux et concordants ne puisse être retenus contre lui pour en déduire qu'il a conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence,
- que sa candidature ne crée pas une situation de conflit d'intérêt lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens.

Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité

Chacune des pièces demandées aux candidats à l'appui de leur candidature est listée dans un récapitulatif auquel sont annexées les pièces correspondantes.

Pour satisfaire ces exigences, le candidat pourra utiliser les imprimés DC1 et DC2 téléchargeables sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

- En cas de groupement :

- l'imprimé DC1 doit être signé par chacun de ses membres, et pour les groupements conjoints, la répartition des prestations entre ses membres doit être précisée en rubrique E

- l'imprimé DC2 doit être fourni par chacun des membres du groupement

Pour justifier des conditions de participation requises mentionnées ci-dessus, les candidats pourront fournir en lieu et place des documents correspondants, le DUME issu du règlement d'exécution UE 2016/7, dont ils devront impérativement compléter la partie II, les rubriques A ;B et C de la partie III et les rubriques B ;C et D de la partie IV. Le DUME est disponible sur le site <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0007> .

Les documents rédigés dans une langue autre que le français doivent être accompagnés d'une traduction française

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.

2. Critère Valeur technique de l'offre appréciée au vu du mémoire technique fourni par l'entreprise pondéré à 60 %.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2016/VRD/INTERCONNEXION-AEP-ANIANE-GIGNAC

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2017

Date limite de réception des offres : 17/03/17 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Visite du site :

Une visite obligatoire est prévue. Se référer au règlement de la consultation.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Fonds propres, emprunt et subventions.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le groupement attributaire pourra être un groupement solidaire ou un groupement conjoint dont le mandataire est

responsable solidairement de tous les autres membres du groupement à l'égard du Maître d'ouvrage pour l'exécution du marché

Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

Introduction des recours :

- Référé précontractuel : dès le début de la procédure jusqu'à la signature du marché (art. L 551-1 du Code de Justice Administrative)

- Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution, ou à défaut 6 mois à compter du lendemain de la date de signature du marché.

Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de notification du rejet des candidatures ou des offres 16 jours au moins avant la date de signature du marché. Ce délai est réduit à 11 jours en cas de notification par voie électronique. (articles L 551-13 et suivants du code de justice administrative).

- Recours en contestation de validité du contrat: 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant son attribution (CE ass 16/07/2007 Société Tropic Travaux Signalisation n°291545 et CE, Ass, 04/04/2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994)

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remises au secrétariat de la mairie contre récépissé. La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Autres renseignements :

L'entité adjudicatrice se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

Elimination des offres arrivées hors délai, des candidats ne fournissant pas la déclaration sur l'honneur requise au titre de l'art 48 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Engagement des négociations selon les modalités définies dans le règlement de consultation.

Les groupements doivent être constitués dès la remise des offres. Aucun groupement ne pourra être constitué ultérieurement.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
pour les renseignements d'ordre administratif :

Mairie d'Aniane
Adresse : Hôtel de ville
BP N°11
34150 ANIANE
Tél : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85

Mél : sg.aniane@gmail.com

Adresse Internet : <http://wwwville-aniane.com>

pour les renseignements d'ordre technique :

Cabinet MERLIN

Ingénieurs conseils

Multiparc de Salaison bâtiment 9

145, rue de la Marbrerie

34740 VENDARGUES

Tél : 04 67 64 05 20

Mail : ojullien@cabinet-merlin.fr

Adresse de remise des offres :

Mairie d'Aniane

Adresse : Hôtel de ville

34150 ANIANE

Tél : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85

Mèl : sg.aniane@gmail.com

Adresse Internet : <http://wwwville-aniane.com>